

# Plan ligne 686

<b>ST GENIES DE VARENSAL</b>	 ● Plaisance (école)
<b>ROSIS</b>	● Andabre
<b>ST GERVAIS SU MARE</b>	 ● Ecole ● Rongas RD922 ● Castanet le Bas
<b>ST ETIENNE - ESTRECHOUX</b>	● Vérenoux ● RD922
<b>LA TOUR SUR ORB</b>	● Clairac
<b>VILLEMAGNE L'ARGENTIERE</b>	● La Gure RD922 ● Mairie ● Les Moulinas
<b>HEREPIAN</b>	● Pioch Arnaud  ● Centre
	Centre commercial ●
<b>BEDARIEUX</b>	 ● Gare SNCF  ● Médiathèque  ● Jean Jaurès  ● Place Cot

## Accessibilité du réseau

Attention ! La prise en charge ou la dépose d'un UFR s'effectue uniquement aux arrêts indiqué par ce pictogramme

Dans nos véhicules, une place UFR est disponible. Afin d'offrir une prise en charge de qualité, nous invitons les usagers se déplaçant en fauteuil roulant à se renseigner auprès d'Hérault Transport par courriel :

[info@herault-transport.fr](mailto:info@herault-transport.fr)

Merci de votre compréhension

 : arrêt accessible dans les 2 sens

  : arrêt accessible uniquement dans le sens indiqué par la flèche

Les arrêts sont donnés à titre indicatif, veuillez-vous référer à la fiche horaire de votre ligne pour toute information complémentaire concernant la desserte effectuée par le service emprunté.

## Accessibilité du réseau

Attention ! La prise en charge ou la dépose d'un UFR s'effectue uniquement aux arrêts accessibles aux UFR. Dans nos véhicules, une place UFR est disponible. Afin d'offrir une prise en charge de qualité, nous invitons les usagers se déplaçant en fauteuil roulant à se renseigner auprès d'Hérault Transport par courriel :

[info@herault-transport.fr](mailto:info@herault-transport.fr)

Merci de votre compréhension

Les arrêts sont donnés à titre indicatif, veuillez-vous référer à la fiche horaire de votre ligne pour toute information complémentaire concernant la desserte effectuée par le service emprunté.

### Plan ligne 686

#### Commune de Saint Génès de Varensal

Arrêt desservi :

- Plaisance (École) (accessible aux UFR)

#### Commune de Rosis

Arrêt desservi :

- Andabre

#### Commune de Saint Gervais sur Mare

Arrêts desservis :

- École (accessible aux UFR)
- Rongas RD922
- Castanet le Bas

#### Commune de Saint Étienne Estréchoux

Arrêts desservis :

- Vérenoux
- RD922

#### Commune de La Tour sur Orb

Arrêt desservi :

- Clairac

#### Commune de Villemagne l'Argentière

Arrêts desservis :

- La Gure RD922
- Mairie
- Les Moulinas
- Centre commercial (desservi après la desserte d'Hérépian)

#### Commune de Hérépian

Arrêts desservis :

- Pioch Arnaud
- Centre (desservi uniquement en direction de Bédarieux, accessible aux UFR)

#### Commune de Bédarieux

Arrêts desservis :

- Gare SNCF (accessible aux UFR)
- Médiathèque (desservi uniquement en direction de Saint Génès de Varensal, accessible aux UFR)
- Jean Jaurès (arrêt réservé à la dépose des voyageurs, accessible aux UFR)
- Place Cot (accessible aux UFR)